

GIBERVILLE

bulletin municipal



trimestriel

n° 16 JUILLET 1982

ETAT CIVIL

Naissances :

Zenou Nadia	21 janvier
Lemaire Noël	25 janvier
Lefèvre Cynthia	3 janvier
Ouin Stéphanie	31 janvier
Bréard Sébastien	8 février
Verrolle Xavier	12 février
Jouannet Sébastien	22 février
Truffert Dorothée	24 février
Lemennicier Sandra	2 mars
Brouard Lydie	4 mars
Bouleau Samuel	8 mars
Salmon Guillaume	14 mars
Marie Alice	19 mars
Saint-Denis Anne-Sophie	23 mars
Lucas Kevin	27 mars
Jardin Angélique	7 avril
Garnier Lydie	16 avril
Cardine Jessica	26 mai
Tchernoschecky Stevens	27 mai
Desrame Dany	2 juin
Lecordier Marie	3 juin

Mariages :

Brunner Eric, Lusseau Béatrice	20 février
Armand Jean-Claude, Le Net Maryline	27 février
Hinard Michel, Renaudin Marie-Claude	6 mars
Levavasseur Patrick, Morin Isabelle	17 avril
Cantegrit Didier, Juzio Nadine	24 avril
Trohel Jean-Luc, Champs Françoise	30 avril
Jagusiak Hervé, Dumez Odile	29 mai
Le Lièvre Philippe, Betkaoui Nadia	5 juin
Elisabeth Thierry, Gaillard Violetta	5 juin
Bezzicheri Guy, Duhamel Michèle	12 juin

Décès :

Nédellec Valérie	15 janvier
Rompais Ep. Roussel Maria	17 janvier
Pain René	3 février
Brisset Ep. Nourry Raymonde	4 mars
Durand Vve Crampon Jeanne	6 mars
Bertin Vve Montégu France	12 mars
Grappey Vve Nigaud Simone	19 mai
Leboulanger Maurice	24 mai

LE BÉTON VIBRÉ

Tous les éléments en béton armé et vibré

Clôtures, Garages, Bungalows, Poulailleurs, Bancs, Etc...

USINE ET BUREAUX : FEUGUEROLLES-BULLY
14320 MAY-SUR-ORNE

Tél. : (31) 79.81.04 - Près de la gare de SAINT-ANDRE-SUR-ORNE

Michel VARON

Station service elf
AVENUE DE LA LIBERTÉ
14460 COLOMBELLES
Tél. (31) 78.41.19
Sirene 025 815 040 00018 APE 5506



RENAULT

MECANIQUE AUTO
POIDS LOURDS
TOLERIE - PEINTURE
VENTE NEUF ET OCCASION



PHARMACIE

Mme C. RULLIER
Pharmacien
de la Faculté de Paris
14730 GIBERVILLE

TEL
78.43.89

35, rue de la liberté

Jean POUSSIER

BIERE, VIN
CHARBON, FUEL



4, rue des Jardins
COLOMBELLES
TEL.
78 40 24 / 93 20 35

EDITORIAL

CHERS CITOYENS

Je profite de cette page pour remercier les 58 % de Gibervillaises et Gibervillais qui m'ont accordé leur confiance lors du 1^{er} tour de l'élection cantonale de mars dernier.

Je suis très satisfait que cette forte majorité ait contribué à la victoire de Jean Besse sur l'ensemble du canton.

Ce brillant résultat m'encourage car il témoigne du large soutien dont bénéficie l'action que je mène depuis plus de 5 ans à la tête de la municipalité.

Les calomnies de bas-étage, les mensonges, les attaques personnelles ne paient pas.

Je suis particulièrement serein et confiant dans l'avenir et peux vous annoncer d'ores et déjà que je conduirai de nouveau en mars 1983 une liste municipale que je souhaite être une liste d'union comprenant bon nombre de mes conseillers sortants.

J'aurai l'occasion, dans les mois qui viennent, de démontrer que tous les engagements pris avec la population en 1977 ont été respectés.

Outre la résidence personnes âgées brillamment inaugurée par Jack Rallite, Ministre de la Santé, la salle des fêtes fonctionne maintenant depuis fin mai. Elle sera inaugurée courant septembre.

Avant de terminer, je voudrais annoncer une bonne nouvelle à la population du Plateau : en coopération avec les communes de Mondeville et Colombelles, nous allons réaliser un bureau de poste avec une annexe de la mairie, au Plateau.

De plus amples informations vous seront communiquées dans notre prochain numéro. Gibervillaises, Gibervillais, l'avenir est toujours à l'optimisme.

*Très amicalement,
votre Maire
J.-F. ROMY*

◁ ◁

maison PINGET

BOUCHERIE VOLAILLES

33, rue de l'Eglise *Prix intéressants*
14730 - GIBERVILLE *pour congélateurs*
Tél : 84.78.49. *LIVRAISON A DOMICILE*

ENTREPRISE J. CARPENTIER SA

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

ADDUCTION D'EAU POTABLE

ASSAINISSEMENTS

☎ 73.15.06

TERRASSEMENTS - VERRIE

78, Bld. YVES GUILLOU - 14000 CAEN

▷ ▷

S.T.E.N.

Société des travaux électriques
de Normandie **TEL. 82.42.34**
Z.I. LE MARTRAY - 14 730 GIBERVILLE

ROCHEX

FABRICANT
PRODUITS
DISTRIBUTEUR
MACHINES

PRODUITS
POUR
RENOVER
ENTREtenir
ASSAINIR
TOUTES
SURFACES

ET

MACHINES

ROCHEX
3 AV.
des BUCHILLONS
74100 ANNEMASSE
Tél. (50) 37.49.54

INFORMATION ET DÉMONSTRATION PAR NOS AGENTS TECHNIQUES

IMPRIMERIE
EDITION
PUBLICITE
PROMOTION

LANGRE

route de Dozulé - BRUCOURT - 14160 DIVES - MER - ☎ 91 33 31 - 91 67 01

R. Collet

DROGUERIE - CADEAUX

14 730 GIBERVILLE • TEL. 78 43 33

C.G.E.A.

- Evacuation tous déchets commerciaux et industriels
- Débarras caves et salles d'archives
- Location container de 1100 litres à 12 M3
- Location compacteurs
- Enlèvement ordures ménagères

CGEA. Caen
Z.I. Chemin Vert
Rue de la Cottonnière • CAEN
Tél. 73 04 60
Télex. 170 229

CGEA SIEGE SOCIAL
174, Rue de la République 92800 Puteaux
Tél 778 16 71 • Télex 613 243

GIBERVILLE

trimestriel

N°16



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication
Le Maire
de Giberville

Photocomposition

Impression

Maquette - Publicité

L'ANCRE

Route de Dozulé - BRUCOURT
14160 DIVES sur MER
TEL. 91 33 31

○
diffusé gratuitement
Reproduction et Vente interdites

dépot légal 3e trimestre 1982. Tirage 1500



Les Doyens du repas du 13 décembre dernier, Madame Gambier 95 ans, Monsieur Adèle 85 ans et demi

SOMMAIRE

Etat Civil	2 de couverture
Editorial	1
A votre service	4
Travaux	5
Bureau d'Aide Sociale	5
Affaires scolaires	6
Commission du personnel	7
Personnes Agées (Residence)	7 8
Affaires Sociales	9
Noces de Diamant	10
Environnement	10 11
Demarche administratives	13
Conseil local des parents d'élèves	13
Jeunesse Sports Loisirs	14
A.G.L.A.E..	14
Club de l'amitié.	15
Comité des Fêtes	16 17
Association sportive	17 à 20
Les Médecins de Garde	20
Mise au point	3 de couverture

**ce bulletin municipal vous est
offert gracieusement avec l'aimable
participation des annonceurs**

A VOTRE SERVICE

POMPIERS : Tél. : 85.42.03

Gendarmerie : Colombelles - Tél. : 78.40.05

MAIRIE : Tél. : 78.43.12

ouverte au public de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures 30 du lundi au vendredi et de 9 heures à 12 heures (permanence) le samedi.

P.T.T. : Tél. : 78.44.26

ouvert au public du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures, samedi matin de 9 heures à 12 heures.

P.T.T. (Plateau)

ouvert au public du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures 45, samedi matin de 9 heures à 11 heures.

Tournées du perceuteur pour 1982

8 janvier, de 14 h à 15 h 30

12 février, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30

12 mars, de 14 h à 15 h 30

9 avril, de 14 h à 15 h 30

14 mai, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30

11 juin, de 14 h à 15 h 30

9 juillet, de 14 h à 15 h 30

10 septembre, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30

8 octobre, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30

5 novembre, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30

10 décembre, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30

Aide aux Mères

Association de l'aide familiale Populaire du Calvados
126, rue Caponière Caen

Tél. 76 06 71

Association pour l'aide aux mères de famille

25, rue de l'oratoire CAEN

Tél: 76 29 27

Assistante sociale : le mardi de 9 heures 30 à 11 heures 30 ou sur rendez-vous - Tél. : 72.05.15.

Secrétariat : lundi matin de 8 heures 45 à 12 heures, le mardi de 13 heures 30 à 17 heures 30, le jeudi de 8 heures 45 à 12 heures - Tél. : 72.05.15.

Consultations de nourrissons : 2ème et 4ème lundis de chaque mois.

Infirmières :

Mme MAILLE (Infirmière Sage-femme), rue Pasteur
Tél. : 78.43.21

Mme POULINGUE-COLLET, 1 rue André-Gide Tél. : 78.44.46

Ambulance :

M. VIEL Tél. : 82.14.93

Médecins :

Docteur ZENOU, 5 rue de la Liberté
Tél. : 78.44.15

Docteur Y. COLLIN

Docteur C. COLLIN-GIMIE, 2 bis rue du centre
Tél. : 78.46.14

Pharmacies :

Mme RULLIER, rue de la Liberté - Tél. : 78.43.89

M. GARLAUD J.P. 25 rue Pasteur - Tél. : 72.00.79

Crédit Agricole :

Permanences :

Samedi de 9 heures à 9 heures 45.

Kinésithérapeute : LAMOUREUX Denis.

19, rue de la Liberté - Tél. : 78.43.29

Dentiste : Docteur BROCHARD -

2 rue du Calvaire - Tél. : 84.42.24

Marché : le mercredi de 9 heures à 12 heures 30.

GEPAR : Consultation gratuite (urbaniste-conseil) sur rendez-vous.

Salle des Fêtes : demande de location sur imprimé disponible en mairie.

Permanences d'Adjoints pour 1982 :

MARDI et VENDREDI : LEROY Claude de 10 heures à 11 heures 30 - Affaires scolaires

MARDI : POLOUCHKINE Bernadette de

14 heures 30 à 17 heures 30 - Affaires sociales

JEUDI : BOZEC Claude de 14 heures à 18 heures - Travaux

SAMEDI : GUILLOT S. sur rendez-vous - Personnel

SAMEDI : JEGOU Ch. sur rendez-vous - Sports Loisirs Jeunes.

LECONTE Louis sur rendez-vous - Environnement

J.L. FOUQUE, Conseiller général - Canton de Troarn

Permanence : 4ème mercredi de chaque mois de 17 h. à 18 h.

Nous rappelons à la population que diverses permanences d'organismes soit : Caisse d'Allocations Familiales, Sécurité Sociale, Planning Familial ont lieu chaque mois au centre médico-social implanté auprès de la Mairie.

PERMANENCE DE LA

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

Les 2^e et 4^e mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h 30.

1 seule permanence en juillet : le mercredi 28 juillet, de 14 h à 16 h 30.

2 permanences en Août : mercredi 11 et 25 août, de 14 h à 16 h 30.

PERMANENCE DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :

Chaque vendredi de 10 h à 11 h.

PERMANENCE DU PLANNING FAMILIAL :

Le troisième mercredi de chaque mois de 14 h 30 à 16 h.

D'autres permanences sont prévues. Nous vous tiendrons au courant ultérieurement de leur mise en service.

Nous vous rappelons que vous pouvez obtenir auprès de ces organismes les mêmes renseignements qu'à leur siège à Caen.

Le but de ces permanences est donc de rendre service à la population.

Les services éventuellement oubliés peuvent toujours nous le faire savoir.

Commission travaux

Rue des Cités :

A la fin de 1981, nous avons eu la confirmation par les services de l'Équipement que la déviation prévue de la rue des Cités n'aurait pas lieu.

Nous avons donc pu enfin programmer cette voirie pour cette année ; les travaux doivent être terminés fin JUIN.

Les riverains de cette rue vont enfin avoir un léger mieux, ce qui n'est pas mal étant donné l'environnement qu'ils supportent déjà avec Le Caen Béton.

Le coût de l'opération de cette voirie revient à environ 290.000,00 F et, de ce fait, nous n'avons pas pu programmer de réfection de trottoirs dans le reste de la commune pour cette année.

Lavoir rue du Marais :

La réfection du lavoir est terminée. Les travaux ont été entièrement réalisés par les employés communaux. Une subvention de l'État nous est accordée au titre de la défense du patrimoine.

Stade :

Une subvention nous étant accordée pour la 1^{ère} tranche des travaux, le stade attendu depuis si longtemps va enfin voir le jour dès cette année. Il se situera à la suite du Groupe « Louis Aragon ».

Pour cette année, nous envisageons de faire :

- mise en forme
- drainage du terrain
- passage de canalisations (pour arrosage)
- passage de fourreaux (électricité)
- apport de terre végétal
- engazonnement.

L'appel d'offre est lancé ; l'ouverture des plis aura lieu le 1^{er} juillet 1982.

Commencement des travaux 1^{er} septembre 1982. Durée : 2 mois.

Dès à présent, nous allons demander une subvention pour la 2^e tranche qui pourrait se faire en 1983, c'est-à-dire, clôtures, vestiaires, plantations, etc...

Espaces verts - salle omnisports :

Vous avez sans doute pu constater que les espaces verts à côté de la salle étaient pratiquement terminés.

Ils ont été réalisés entièrement par les employés communaux, et, par ce bulletin, je tiens personnellement à les féliciter, car en plus de l'économie ainsi réalisée, ils ont prouvé d'indéniables qualités professionnelles.

L'Adjoint aux Travaux,
C. BOZEC.

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU CALVADOS Mairie de GIBERVILLE Tél. 78.43.12	M. Giberville, le 16 JUIN 1982 Le MAIRE de GIBERVILLE
	Ministère de l'Environnement 14 Boulevard du Général Leclerc 92521 NEUILLY-SUR-SEINE
OBJET : CB/MF/06/B2/16	
Monsieur le Ministre,	
Il y a de cela, maintenant 10 mois, je me suis permis de soumettre à votre bienveillante attention, une requête concernant les riverains de la Société "LE CAEN BETON".	
Par ce courrier, je vous demandais de faire respecter le permis de construire en totalité, et je vous rappelle que celui-ci précisait :	
a) un mur de béton de 2 m protégerait les habitations du bruit, des poussières, etc ...	
b) une double rangée d'arbres de haut jet serait plantée,	
c) les agrégats nécessaires à la production seraient stockés dans des boxes à cet usage.	
RIEN N'A ÉTÉ FAIT !	
En réponse à ma lettre du 15 Septembre 1981, vous m'informiez que vous faisiez suivre cette affaire par vos services ; n'ayant encore à ce jour aucun contact et aucune modification, je me permets de réitérer ma demande. J'ose espérer que cette fois, celle-ci sera prise en compte et que les travailleurs de GIBERVILLE qui ont fait confiance à la nouvelle majorité à près de 80 % pourront voir dans les faits, que le changement existe réellement.	
Une fois encore, je vous demande donc de faire respecter le permis.	
<u>La légalité doit prendre le pas sur le pouvoir de l'argent.</u>	
En vous assurant à l'avance de ma gratitude pour la bienveillante attention que vous voudrez accorder à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes respectueuses salutations.	
L'Adjoint aux Travaux, C. BOZEC.	

BUREAU D'AIDE SOCIALE

A compter du 1^{er} juillet 1982, le bureau d'Aide Sociale sera transféré dans les anciens locaux de la DASS (assistante sociale) rez-de-chaussée bas - rue du Centre.



COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

Présentation du coût des services liés à la scolarité primaire et maternelle des enfants.

Il s'agit ici d'une information sur le coût de fonctionnement de divers services qui ont fait l'objet de choix délibérés du Conseil Municipal afin d'assurer la meilleure scolarité possible à nos enfants ou pour répondre à un souhait clairement formulé par la population (ex. : restaurant scolaire).

1 - FOURNITURES SCOLAIRES :

a) ECOLE MATERNELLE : effectif de la rentrée 1982 : 186.

Crédit voté par le Conseil municipal 25.400 F, soit 136,50 F par enfant et par an ; à ceci s'ajoute une subvention de 4.000 F à l'association de l'école maternelle afin de disposer d'argent liquide pour les menus achats.

b) ECOLE PRIMAIRE : effectif à la rentrée 1982 : 395.

Crédit voté par le Conseil Municipal 61.250 F, soit 155 F par enfant et par an.

Ces crédits ont pour but de permettre une gratuité scolaire et ainsi de donner à chaque enfant et chaque famille l'égalité des chances matérielles devant l'éducation.

2 - RESTAURATION SCOLAIRE :

Le restaurant scolaire avait été un des premiers choix formulés par la population lors de l'enquête que nous avons faite en 1977.

Actuellement, environ 290 enfants fréquentent cette installation.

Cela représente 38.000 repas servis dans l'année se répartissant en 37.200 repas enfants et 800 repas adultes.

Le coût de ce service pour l'année scolaire 1981-1982 est le suivant :

• Personnel + charges	428.731 F
• Alimentation	262.382 F
• Energie (eau, gaz, électricité	72.064 F
Total	763.177 F

Cela représente un coût de repas tous frais compris de 20 F.

Les tarifs actuels payés par les familles sont de 8 F en maternelle et 9 F en primaire, ce qui fait une recette moyenne de 8,60 F par repas. Aussi, il est envisagé une augmentation de chacun des tarifs de 1 F à la rentrée de septembre afin de tendre au plus près possible d'une recette moyenne de 10 F ce qui représenterait

50 % du coût d'exploitation.

L'effort communal est très important mais ne peut et ne doit pas être supérieur à 50 % du coût d'exploitation.

A ce service de restauration vient s'ajouter la mise en place de personnel pour assurer la « surveillance » à table et dans l'école après le repas. Cela représente un coût annuel de 45.238 F ce qui fait 156 F par an et par enfant.

Ce service de restauration n'est pas sans poser de problème actuellement car nous sommes arrivés aux capacités maximales d'accueil. Ceci se faisant au détriment de la qualité du service, des conditions de repas et de travail pour le personnel. Aussi, la Commission va-t-elle proposer au Conseil Municipal d'instaurer deux services afin de diminuer le nombre d'enfants à chaque repas. Bien sûr, cet aménagement va nécessiter de modifier les horaires scolaires sous la forme suivante :

- 8 h 30 - 11 h 30 et 13 h 30 - 16 h 30.

Ces nouveaux horaires doivent permettre d'assurer des repas plus calmes, plus détendus mais sont aussi nécessaires pour que le personnel ait le temps de débarrasser la table et de remettre de nouveaux couverts.

CIRCUITS BUS DU MATIN ET DU SOIR : ce ramassage s'adresse aux enfants très éloignés du groupe « Louis-Aragon » (plateau Z.I...). On peut bien sûr se poser la question de savoir si 2 km à pied sont insurmontables. Il faut en débattre. Le coût en est de 70.000 F pour l'année, soit 3,40 F par enfant transporté par jour.

TRANSPORT A LA PISCINE : service qui s'adresse aux classes de CE 1, CE 2 et Perf. 156 enfants de l'école primaire fréquentent ainsi la piscine pour un coût de transport de 11.640 F, soit 74,61 F par enfants et par an.

AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS : il s'agit de prestations ponctuelles et plus limitées dans le temps, néanmoins nous souhaitons les maintenir, convaincus que nous semons du bien fait au niveau des enfants.

CLASSE DE NEIGE (CM 1) : coût 1981 31.086 F pour 32 enfants soit une participation commune de 971 F par enfant.

CLASSES DE MER (Perfectionnement) : 1 semaine d'une expérience de vie collective en

dehors du milieu familial et scolaire. En 1981, 30 enfants pour un coût de 8.365 F, soit 278 F par enfant.

SORTIE PEDAGOGIQUE : (Ec. Maternelle et Primaire confondues), environ 1.500 km accomplis, ce qui représente 10.500 F.

LES ECOLES DU PLATEAU : 160 élèves de maternelle et primaire la fréquentent. La participation de Giberville au fonctionnement de ces écoles est de 235.026 F, ce qui fait 1.469 F par enfant et par an, tout compris.

Ce chiffre par enfant semble élevé mais il comprend tous les frais de fonctionnement dont ceux de location, de chauffage, d'entretien, d'assurances, de personnel, etc...

Il faut reconnaître que ce budget est très lourdement grévé par la location de 100.000 F à verser pour les trois communes à la S.M.N.

A propos de cet article, nous tenons à dire que nous sommes pour maintenir l'intégrité de ces écoles du Plateau qui restent un des rares centres d'animation de cette cité. Par rapport au problème de cantine, le Maire de Mondeville nous a indiqué qu'il ne pouvait plus accueillir les élèves de Giberville. Tout en nous préparant à une telle éventualité, nous nous battons, jusqu'au bout pour que les écoles du Plateau restent indivisibles.

**L'Adjoint,
C. LEROY.**

COMMISSION DU PERSONNEL

Création d'emplois d'initiative locale :

La municipalité de Giberville, conformément à ses engagements politiques, met tout en œuvre pour lutter contre le chômage. C'est ainsi, qu'elle a saisi la possibilité de bénéficier de création d'emplois d'initiative locale auprès de la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi.

Cela a permis d'obtenir une subvention de 165.600 F pour la création de 3 emplois communaux à pleins temps et 2 emplois communaux à temps partiel. CES POSTES ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS A DES JEUNES CHÔMEURS HABITANT LA COMMUNE DE GIBERVILLE.

Réduction du temps de travail :

Egalement pour lutter contre le chômage, la municipalité a réduit la durée hebdomadaire du travail à 38 heures en 1982. Cette mesure a été

prise après concertation avec le personnel communal et consultation du syndicat C.G.T. des communaux. La municipalité avait donné à l'ensemble du personnel la possibilité de travailler, pour ceux qui le désiraient, soit à mi-temps, soit à temps partiel. Ces mesures permettent de créer des emplois réservés aux chômeurs résidant dans la commune.

Convention municipalité - Syndicat C.G.T. communaux :

Une convention regroupant tous les avantages acquis par le personnel communal a été signée par le maire de Giberville et les responsables du Syndicat C.G.T. des employés communaux.

**L'Adjoint,
Serge GUILLOT**

RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES

Un atelier de peinture sur soie est ouvert aux résidents et aux personnes de l'extérieur, TOUS LES MERCREDIS de 15 h à 18 h (rez-de-chaussée bas à côté de la salle de gymnastique).

Nous rappelons qu'une bibliothèque est à la disposition de TOUS (rez-de-chaussée bas, à côté du restaurant), les LUNDI et JEUDI de 19 h à 20 h.



Prise de parole du maire de Giberville lors de l'inauguration de la résidence Guy Travert

C'est un grand honneur et un immense plaisir pour la population gibervillaise et son conseil municipal, d'accueillir un Ministre du Gouvernement.

Cette inauguration qui se déroule sous votre présidence, Monsieur le Ministre, doit combler les Gibervillaises et les Gibervillais qui ont choisi le changement à près de 80 %, il y a un an, et qui ont mis leurs espoirs dans ce gouvernement de gauche.

Votre présence dans notre commune traduit bien l'intérêt que vous portez au monde du travail. Nous savons — et votre livre « Retour de France » le prouve — que vous ne craignez pas le terrain — même difficile — pour vous informer, écouter, débattre, soumettre vos réflexions, vos propositions, vos orientations. C'EST AUSSI CELA LE CHANGEMENT.

Cet ensemble que vous inaugurez aujourd'hui, s'inscrit dans la ligne des équipements prioritaires décidés avec la population en 1977.

Ainsi, soucieux de respecter les engagements pris, mon conseil municipal a, depuis le début de son mandat, contribué à la mise en place d'un groupe scolaire avec restaurant, d'une salle de sports, d'une salle des fêtes, d'un centre médico-social et de cette résidence pour personnes âgées.

N'EST-CE PAS LÀ, LE SIGNE D'UN BILAN EXTRÊMEMENT POSITIF.

D'ailleurs, la foule ici présente, témoigne bien de l'intérêt porté par les Gibervillaises et Gibervillais aux choses de leur ville.

Les habitants d'ici savent bien que la ligne qui guide notre action cherche à répondre à leurs besoins, A AGIR POUR EUX MAIS AVEC EUX.

Cet équipement que nous venons de visiter n'a pas été édifié au hasard. Il est le fruit d'une longue concertation visant à garantir l'accès à toutes les couches sociales et à apporter des solutions humaines aux nombreux problèmes que rencontrent les personnes âgées, souvent seules ou isolées.

Certes, nous n'avons pas la prétention d'innover mais c'est la conjugaison d'expériences effectuées de-ci, de-là dans ce domaine, de l'apport de nos réflexions, de l'originalité de nos options, de la contribution de l'architecte exceptionnel qu'est Richard Dubrulle, qui a permis l'accomplissement de cet ensemble accueillant et fonctionnel.

Oui je suis persuadé que les résidents qui vivent-là, depuis le mois d'octobre 81 se sentent bien, sécurisés et heureux. Il n'est que de voir leurs visages souriants et détendus ou d'entendre leurs conversations pour s'en rendre compte. D'ailleurs, la popularité de notre résidence pour personnes âgées dépasse largement le cadre des frontières communales comme en témoignent les nombreuses demandes de visite et la liste impressionnante de postulants en attente...

Ici, tout a été mis en œuvre pour, d'une part préserver la vie familiale et intime des résidents et, d'autre part, favoriser la vie communautaire, la bonne entente et la solidarité.

En effet, les résidents vivent dans leur appartement qu'ils ont meublé et décoré à leur guise, reçoivent qui ils veulent, rentrent et sortent comme ils l'entendent.

Mais en plus, ils bénéficient d'une série d'équipements collectifs qui leur permettent de se retrouver, de discuter, de se distraire et d'avoir des contacts avec d'autres classes d'âge dans la mesure où la plupart des activités sont ouvertes également à l'ensemble de la population.

Les personnes âgées, donc a priori plus vulnérables, doivent être, parfois, l'objet de soins attentifs, sur place. C'est pourquoi une unité a été équipée à cet effet. Elle n'a pas pour but de créer une super structure visant à substituer au cabinet médical mais elle offre au médecin traitant ou à l'infirmier de bonnes conditions d'intervention.

Cette initiative, établie en concertation avec les praticiens intervenant à la résidence, a été particulièrement bien accueillie.

Je voudrais également mettre en valeur le rôle prépondérant qu'assume le Directeur Marcel Lopez, infirmier de formation, qui possède des qualités exceptionnelles d'animation et qui,

grâce à sa bonne humeur coutumière, à sa très grande disponibilité, a su donner une âme à cette maison où il s'est créé des liens privilégiés et irréversibles.

Ici, se confondent des gens issus de toutes les couches sociales, de toute idéologie, de toute croyance mais chacun, avec sa diversité, sa culture, contribue à la vie intense de la résidence.

Grâce aux infrastructures, grâce à la sollicitude, au dévouement et à la compétence du personnel, nous voyons évoluer des gens qui ont radicalement changé, qui ont repris goût à la vie, prolongeant par là-même, leur existence.

Combien de parents de résidents nous l'ont déjà affirmé !

Afin de ne pas trop bouleverser les habitudes des résidents (dont l'âge varie entre 60 et 92 ans) ou troubler leur tranquillité, nous n'avons pas visité tous les appartements. Mais je peux vous assurer, pour les connaître bien, que tous les intérieurs sont aménagés avec goût et bien entretenus. Ceci illustre bien l'intérêt que chacun porte à sa demeure.

Aucune condition de ressources n'est exigée pour accéder à l'un des appartements. D'ailleurs, grâce à l'aide personnalisée au logement dont bénéficient les résidents — proportionnellement à leurs ressources — le coût du loyer, charges comprises, est relativement faible, voire nul, pour les titulaires du F.N.S. C'EST BIEN LÀ, LE TYPE MÊME D'UNE GESTION SOCIALE.

C'est par rapport à cette optique, que la ville avait décidé de confier la maîtrise d'ouvrage à la Société H.L.M. Le Foyer Normand que je remercie au passage, car elle nous a permis d'entreprendre toutes les démarches en étroite collaboration, veillant à ne prendre ses décisions qu'après une large concertation.

Je tiens également à remercier vivement l'entreprise générale C.M.E.G. et l'ensemble des corps d'état qui ont contribué par leur sérieux, leur compétence, leurs prestations, à la qualité du service dont nous disposons.

Je voudrais, avant de conclure, insister sur un caractère particulier de cette inauguration qui est, pour nous, l'occasion de rendre un vibrant hommage à notre camarade Guy Travert, élu sur notre liste municipale en 1977 et tragiquement disparu en 1979, à l'âge de 55 ans.

Lui qui, dès le début du mandat, s'était attaché notamment à s'occuper du sort des personnes âgées, serait vraiment comblé, aujourd'hui, de concrétiser l'action qu'il avait entreprise avec nous.

Nous avons été profondément satisfaits et émus d'apprendre que la Société le « Foyer Normand » avait accepté de baptiser ce bâtiment du nom de l'homme qui, sa vie durant, a toujours lutté pour les justes causes, l'émancipation des travailleurs, la justice sociale, le progrès humain, les libertés, la paix dans l'indépendance nationale.

Guy Travert, c'était le syndicaliste, militant à la C.G.T., apprécié et écouté des travailleurs.

C'était le responsable politique, membre du Parti Communiste Français qui, dès son élection, avait participé activement à la réorganisation de la vie de la commune, sachant toujours donner de judicieux conseils et intervenir avec souplesse et modération dans les moments difficiles.

Dévoué à la cause des simples gens,

Simple, modeste, généreux et droit,

Franc et sévère même quand cela lui coûtait,

Militant fidèle à son idéal, au combat qu'il menait pour voir luire l'aube d'une société débarrassée de l'injustice,

GUY TRAVERT MERITAIT BIEN CETTE MARQUE DE RECONNAISSANCE.

Merci à tous d'avoir répondu présent à cette journée exceptionnelle.

Merci à vous, en particulier, Monsieur le Ministre qui avez si aimablement accepté de nous consacrer un « créneau » dans un emploi du temps ô combien chargé.

Sachez que votre visite nous fait chaud au cœur et restera à jamais gravée dans les annales de notre petite commune.

AFFAIRES SOCIALES



Voyage du 26 mai 1982

Un copieux repas a été servi à Ploubalay. Nous sommes repartis par la route touristique. Barrage de la Rance, Saint-Malo que nous avons visité brièvement à cause d'un orage, quel dommage !

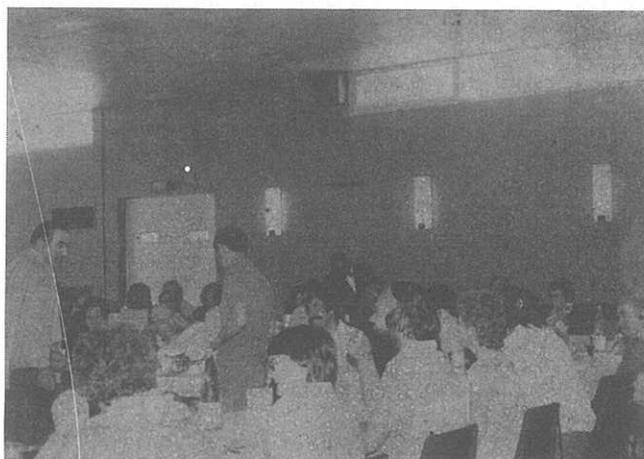
Bonnes vacances à tous. Rendez-vous début octobre pour une collation.

**L'Adjointe,
B. POLOUCHKINE**

La Commission Municipale des Affaires Sociales organisait pour les personnes de 65 ans et plus, le 6 mars dernier, le traditionnel goûter du printemps.

Un goûter teurgoule, fallue, arrosé de cidre bouché était servi à environ 150 personnes, animé par le dynamique groupe de jeunes guitaristes de Démouville et le sympathique conteur normand Monsieur Profit.

Le 26 mai, après un petit déjeuner servi au groupe scolaire « Louis-Aragon », trois cars partaient par un beau soleil en direction de Saint-Malo.



Voyage du 26 mai 1982



Goûter du 6 mars

NOCES DE DIAMANT

Le 24 avril 1982, nous inscrivions sur le Livre d'Or de la commune, les noces de diamant de Monsieur et Madame Leborgne.

Ce fut une cérémonie émouvante.

Après la lecture des actes, Jean-François Romy, maire, s'adressait aux « Jeunes Mariés » :

24 avril 1982

Monsieur et Madame Leborgne

Monsieur et Madame Leborgne, sachez que c'est avec grand plaisir et non sans une certaine émotion que je vous reçois à l'Hôtel de Ville pour célébrer vos noces de diamant. Quel bel anniversaire !

Si, pour l'anecdote, on peut retenir que vous vous êtes connus au cours d'un mariage à Muzillac (Morbihan), par l'intermédiaire de la sœur de Monsieur Leborgne, c'est le 24 avril 1922 (60 ans jour pour jour), que vous êtes passés devant le maire de Caen de l'époque pour vivre ensemble les bons et mauvais moments que traverse un couple.

Oui, vous avez depuis cette date, mené une vie commune bien remplie tant sur le plan professionnel que sur le plan familial.

Monsieur Leborgne, vous êtes né le 10 décembre 1897, d'une famille de 5 enfants et avez travaillé depuis l'âge de 12 ans (16 h par jour), chez des cultivateurs.

Après l'intermède de la 1^{ère} guerre mondiale que vous avez vécue dans les tranchées en Alsace, vous êtes employé dans une usine sidérurgique près de Saint-Nazaire. A la suite d'une grève, cette usine ferme, ce qui vous conduit en 1922 à trouver du travail à la S.M.N.

Vous débutez comme manœuvre aux aciéries Thomas et passez rapidement chef d'équipe, puis, plus tard, contremaître.

C'est le 31 décembre 1962, après 41 ans de service dans la même entreprise que vous atteignez l'âge de la retraite, titulaire des médailles de bronze et de vermeil.

Quant à vous, Madame Leborgne, née en 1904, à Arzal dans le Morbihan, vous êtes issue d'une famille de 6 enfants mais avez été élevée par votre grand-mère du fait du décès de votre mère peu de temps après votre naissance.

Dès l'âge de 10 ans et jusqu'à la naissance de vos enfants que vous avez élevés, vous avez été employée de maison.

Ensuite, afin d'arrondir un peu les fins de mois, vous avez fait des ménages chez des particuliers.

Mais votre grande fierté, à tous les deux, c'est d'avoir contribué à ce que vos enfants jouissent d'une bonne éducation.

Vous avez élevé 3 enfants et depuis, votre cercle familial s'est considérablement agrandi puisque vous comptez 5 petits enfants.



Après une vingtaine d'années passées à Caen, et une douzaine au Plateau, vous habitez le bourg de la commune depuis 1963, rue de l'Egalité à Giberville, dans un petit pavillon dans lequel vous vous plaisez bien.

En 19 ans de présence à Giberville, votre discrétion vous a permis de bénéficier d'une grande estime de la part de votre environnement et c'est tout à votre honneur.

Depuis votre retraite bien gagnée, je sais que Monsieur Leborgne se passionne toujours malgré ses ennuis articulaires, pour son jardin.

Ce qui l'ennuie le plus, c'est de ne plus pouvoir faire de vélo, car il m'a confié avoir effectué dans sa vie au moins 400.000 km.

Madame et Monsieur Leborgne, vous participez également activement aux distractions du Club de l'Amitié où votre bonne humeur est coutumière.

Aujourd'hui donc, en ce jour mémorable pour vous et votre entourage, permettez-moi au nom de mon conseil municipal de vous féliciter très sincèrement pour cette belle page de feuillet de votre vie.

En effet, si l'existence est faite parfois de tracasseries, d'obstacles et de malheurs, elle renferme de si beaux moments qu'elle vaut vraiment le coup d'être vécue. Vous nous en donnez la preuve.

Malgré quelques ennuis de santé, vous conservez, Monsieur et Madame Leborgne, un état de fraîcheur morale exceptionnel que je vous souhaite de préserver très longtemps encore.

Au fait, dites-moi, 70 ans de mariage, cela s'appelle des noces de platine. Pourquoi ne nous fixerions-nous pas rendez-vous ?

En attendant, veuillez accepter mes souhaits les plus sincères de bien-être, joie, bonheur et santé.

ENVIRONNEMENT

Concours des villes et villages fleuris :

Comme chaque année, la Commission de l'Environnement organise un concours des « MAISONS FLEURIES ». Nous constatons au fil des ans un fleurissement de plus en plus important de notre commune, tant par les maisons et balcons que par les espaces verts aménagés par le personnel communal.

La Commission de l'Environnement vous invite à poursuivre cet effort qui donnera lieu tous les ans à une remise de prix.

Le jury passera dans la période du 15 juillet au 10 août.

Verres perdus :

Nous vous demandons dans un but de sécurité et de propreté, de ne pas déposer des verres perdus au pied du container si celui-ci est rempli.

Curage de la Gronde :

Pour faciliter l'écoulement de la GRONDE et éviter les débordements nuisibles aux habitants

de la rue du Marais, la Commission de l'Environnement a fait parvenir aux riverains un courrier les mettant en demeure de curer la partie leur revenant. Cette lettre non recommandée avait pour but de solutionner ce problème par une entente cordiale avec toutes les parties intéressées. Or il s'avère qu'aucun effort n'a été effectué par la plupart des propriétaires concernés.

A présent, un arrêté du Maire sera prêt dans les délais normaux de la période de curage (du 1^{er} juin au 30 octobre).

Cet arrêté stipulera le mois où le curage devra être effectué comme le prévoit l'arrêté préfectoral.

De plus, si les travaux n'étaient pas effectués

dans les délais prévus par l'arrêté municipal, il sera appliqué l'article 8 de l'arrêté préfectoral en date du 18 mai 1982, soit :

Article 8 :

« Lorsque les travaux exécutés d'office ne pourront être payés au moyen des fonds généraux ou spéciaux de la commune, il pourra être pourvu, suivant l'importance des travaux, aux dépenses au moyen d'un prélèvement fait sur le crédit qui figure au chapitre 942, art. 615 du budget départemental. Le remboursement de cette avance sera ensuite poursuivi contre les débiteurs ».

**Le Responsable de l'Environnement,
LECONTE Louis.**

A PROPOS DE LA CIRCULATION SUR LE C.D. 230

Copie de la lettre adressée par le Maire de Giberville aux Etablissements Blin, Bonafini, Duprey, Gouessant, S.T.D.C, Lehobey, Prost.



Monsieur le Chef d'Entreprise,
Depuis quelques mois, la voie de liaison A 13 - CD 513 mise en service devrait permettre une meilleure fluidité du trafic des véhicules lourds, en évitant d'emprunter le CD 230 qui traverse GIBERVILLE.

Or, si, à l'heure actuelle certains poids lourds empruntent effectivement cette bretelle, d'autres, par contre, continuent de circuler sur le CD 230 et rendent cette traversée de la Commune particulièrement dangereuse et nuisante.

Aussi fais-je appel à votre bonne compréhension et vous demande, Monsieur le Directeur, s'il vous serait possible d'intervenir auprès de votre personnel concerné afin que le passage des poids lourds puisse être limité au maximum sur cette voie.

Comptant sur votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Chef d'Entreprise, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
J.-F. ROMY.

.....
Une station différente...

RADIO-KINCAILLE

98,5 MHZ

Modulation de Fréquence

24 h/24 h

A l'écoute de la vie,

A l'écoute des luttes,

A l'écoute des cultures,

A l'écoute du changement.

Tél. 85.55.55.
.....

GUIDE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Nature de la pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Mode règlement
Passeport (valable 5 ans)	A la mairie, délai de délivrance 10 à 15 jours	Carte d'identité Justification de domicile. 2 photos récentes	Un timbre fiscal 260 F	
Duplicata de livret de famille	A la mairie du lieu de mariage		Gratuit	Joindre enveloppe affranchie tarif lettre recommandée
Carte d'électeur (inscription sur les listes électorales de la commune)	A la mairie du domicile (entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre) période de révision des listes	Extrait de naissance livret de famille Justification de domicile	Gratuit	
Copie conforme	A la mairie du domicile	Présenter original et copie	Gratuit	
Légalisation de signature	A la mairie du domicile	Signature à faire à la mairie	Gratuit	
Permis de chasse	Délivré par le maire aux personnes de nationalité française et étrangère	2 photos d'identité 1 pièce d'identité Police d'assurance Autorisation des parents pour demandeurs de moins de 18 ans	Départ. 123 F Nat. 488 F Bi. Dép. 123 F + 91 F Gibier d'eau 38 F	
Extrait de naissance	A la mairie du lieu de naissance	Nom, prénom date de naissance	Gratuit	Joindre enveloppe affranchie à 1,60 F ou 1,80 F
Extrait de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Nom, prénom date de mariage	Gratuit	
Extrait de décès	A la mairie du lieu de décès	Nom, prénom date du décès	Gratuit	
Fiche d'état civil et de nationalité française	A la mairie du domicile	Livret de famille Carte nationale d'identité	Gratuit	
Casier judiciaire	Au greffe du tribunal de Grande Instance Arrondissement du lieu de naissance	Livret de famille Indiquer le nom et prénoms date et lieu de naissance	Gratuit	
Certificat de nationalité	Au greffe du tribunal d'instance de l'arrondissement	Pièce prouvant la nationalité française Livret de famille	Gratuit	
Carte d'identité valable 10 ans	A la mairie Délai de délivrance une semaine	2 photos récentes 1 timbre fiscal à 60 F Livret de famille ou extrait de naissance	1 timbre fiscal à 100 F	
Autorisation de sortie du territoire métropolitain pour les mineurs	A la mairie du domicile	Carte nationale d'identité	Gratuit	

(1) Ces tarifs peuvent faire l'objet de modifications en cours d'année.

CONSEIL LOCAL DE PARENTS D'ELEVES (FEDERATION ANDRIEU)

Conseils d'Ecole :

L'année a commencé pour l'association, par un Conseil d'Ecole qui a eu lieu le 16 janvier.

PRIMAIRE :

- G.A.P.P. complet (groupe d'aide psycho-pédagogique)
- médecine scolaire
- remplacements par des normaliens pendant le stage des maîtres
- rencontre enseignants-parents (toujours positive)

MATERNELLE :

- G.A.P.P. complet
- voyage fin d'année pour les enfants qui partent pour le primaire.

Un second Conseil d'Ecole a eu lieu en primaire : bilan des redoublements. Nous avons fait une étude, classe par classe, et vu le pourcentage des redoublants. Il s'avère qu'en CM 2, 30 % des enfants ont redoublé au moins une fois et plus pour d'autres.

Classe de neige :

30 enfants de CM 1 sont partis à Saint-Jean-d'Aulps accompagnés de Madame Leroy du 21 février au 13 mars. Cette année encore nous leur avons prêté un ensemble coupe-vent, les lunettes, les gants, et offert leur bonnet.

Nous avons fait un courrier à l'Inspection Académique pour demander que le maître soit accompagné par des normaliens, cette année pour une classe de 30 enfants, l'accompagnement était nettement insuffisant.

Malgré tout, le séjour s'est bien passé et les enfants ont ramené d'excellents souvenirs qu'ils ont mis sur papier.

Classe de mer :

26 enfants de classes de perfectionnement sont partis à Lion-sur-Mer pendant une semaine, accompagnés de Madame Tirel et Monsieur Lucas.

Madame la Directrice, Monsieur Leroy (responsable des affaires scolaires), et un membre de notre association leur ont rendu visite le mercredi. D'après leur accueil et leurs conversations, nous sommes convaincus que les enfants ont tiré grand profit de ce court mais très enrichissant séjour.

Notre participation a été de 1.700 F.

Voyage fin d'année :

Pour les enfants de Maternelle qui partent en Primaire.

Ils sont partis le 16 juin à 9 h 30 sous le crachin, mais le cœur gai, pour une ballade à BELLEFONTAINE, au « Village Enchanté ». Ils étaient encadrés de leur enseignante, de mamans, et de représentantes de notre association. Chacun y avait emporté son petit repas froid. L'après-midi, le soleil était de la partie.

Nous espérons que les enfants auront apprécié cette agréable journée sauf... les quelques cas de varicelle contraints de rester chez eux.

Nous avons pris à notre charge, les frais d'entrée et de boisson.

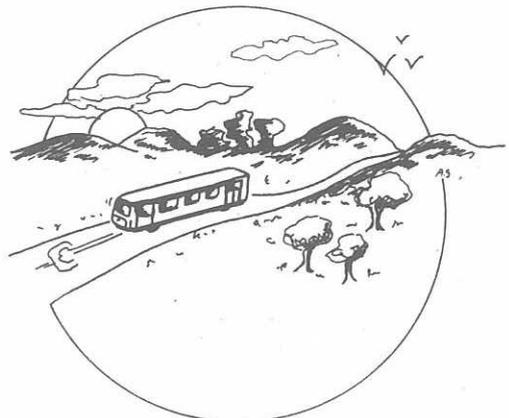
Voyage CM 2 :

Cette année, les élèves quittant GIBERVILLE font une promenade classe par classe du côté de TROUVILLE (visite de l'aquarium, etc...). Là aussi nous participons financièrement.

Kermesse du 20 juin :

Nous tenons à remercier la commune qui nous aide matériellement, les enseignants et leur directrice pour leur collaboration, sans oublier les généreux donateurs de lots, particuliers et Club de l'Amitié. Merci aussi aux autres comités qui nous prêtent leur matériel et à A.G.L.A.E. pour ses locaux.

La Présidente,
F. TAISSON.



COMMISSION JEUNESSE-SPORTS-LOISIRS

La Commission Jeunesse-Sports-Loisirs, en collaboration avec l'Amicale des Peintres de la S.M.N., a organisé les samedi 5 juin et dimanche 6 juin 1982, une exposition de peinture à la nouvelle salle des fêtes.

Cette exposition regroupait différents tableaux, des « Natures Mortes » aux « Paysages » en passant par le « Surréalisme ».

La municipalité de GIBERVILLE a décerné deux prix à l'occasion de cette exposition :

Un nouveau champion de France à Giberville

Le 13 juin 1982 s'est déroulé à AUBAGNE (Bouches-du-Rhône), le 4^e championnat de France cycliste des employés communaux.

Sur un circuit sélectif, puisque pas moins de 3 cols étaient à escalader dont le fameux col de l'Espigoulier (rendu célèbre par le Tour de France), notre représentant Jean-Jacques Barreau a gagné, détaché.

Sa victoire fut acquise pour sa première participation à l'épreuve, au terme d'une course rendue difficile, tant par le profil, le temps (vent fort) que par la participation puisque 80 % environ des 100 participants étaient des coureurs de 1^{ère} catégorie amateurs.

A noter qu'il était le représentant de la plus petite commune de France et qu'il a battu les coureurs locaux, qui eux, connaissaient la montagne.

A.G.L.A.E. Association Gibervillaise pour les Loisirs de l'Adolescent et de l'Enfant

Le 23 mai dernier, en présence de toute l'Equipe d'Animation, une réunion de bilan s'est déroulée au local de l'association, 17, rue Pasteur, à laquelle étaient invités les parents et les enfants fréquentant le centre. Monsieur le Maire nous a honorés de sa visite.

Cette réunion nous a donné l'occasion de faire connaître l'association, son fonctionnement et l'importance de son rôle.

Madame MARIE, qui a dirigé le Centre de Loisirs des mercredi après-midi et celui de PAQUES, nous a décrit le déroulement de ces journées passées avec les enfants. Nous avons pu comprendre son souci de recherche d'activités susceptibles de convenir à chacun.

PREMIER PRIX : Monsieur DELLA SANTA pour son tableau « FLEURS DES CHAMPS »

DEUXIEME PRIX : Monsieur PAPAREL pour son tableau « CLAIR DE LUNE »

La Commission Jeunesse-Sports-Loisirs et la municipalité de GIBERVILLE remercient tous les exposants qui ont participé à cette exposition.

L'Adjoint,
C. JEGOU.



BRAVO Jean-Jacques et à l'année prochaine où il faudra défendre le titre.

A. LEPOITTEVIN.

A l'issue de ce débat, une projection de diapos (faites par les enfants du centre), et un film ont été présentés.

L'année 1981-1982 aura vu fonctionner le centre tous les mercredi après-midi de 14 h à 18 h et également pendant les vacances scolaires de Noël, de février de 14 à 18 h et les vacances de Pâques de 9 à 18 h.

Nous sommes heureux de voir là, un projet de l'association réalisé.

La Présidente
Madame Josette HINDA.

CLUB DE L'AMITIE

Les cheveux blancs vous informent :

Nous vous avons quittés le 7 janvier sur la fête de rois. Qu'avons-nous fait depuis ?

Le 25 février nous remettons en jeu la coupe de belote des anciens et nous la gagnions pour la 2^e année consécutive, mais avec un score plus serré que l'année dernière : 33.077 points contre 32.981 points, 11 équipes de chaque côté. Bravo Messieurs Adamzik et Ardeven et Mesdames Jewtic et Iwanicki pour leur place de premier et de deuxième.

Encore une victoire et la coupe sera à nous définitivement.

Le 1^{er} avril, nous organisons un petit goûter à la salle Jacques-Duclos où nous avons convié toutes les personnes qui nous avaient aidés au succès de notre kermesse 1981. Hélas ! Ces personnes ont-elles pensé que c'était un poisson d'avril ou n'ont-elles pas eu l'occasion de se dégager ? Nous n'en savons rien mais en tous cas, qu'elles sachent que nous persisterons l'année prochaine.

Il y avait malgré tout 93 présents.

Le 29 juin, c'était notre Assemblée Générale : 130 présents sur 165 adhérents, qui comportait le renouvellement d'un tiers du bureau. Le rapport moral et d'activité était adopté à l'unanimité ainsi que le rapport financier présenté par notre ami Paul Artel. Le vote pour le 1/3 sortant du bureau voyait le départ, que nous regrettons, de notre ami Boutrois qui fut un des créateurs du club et l'arrivée de notre ami André Finon à qui nous souhaitons la bienvenue.

VOICI LA COMPOSITION DU BUREAU DE 1982 AU 5 MAI 1983 :

- Président d'honneur : Jean-François Romy, Maire.
- Président : André Le Bastard
- Vice-Présidents : Madame Teiger, Monsieur Frontin
- Trésorier : Monsieur Paul Artel
- Trésorier-Adjoint : Monsieur Yves Cherel
- Secrétaire : Monsieur Eugène Thirion
- Secrétaire-Adjoint : Monsieur Julien André
- Membres : Mesdames Allio, André, Ardeven, Frontin, Ledren ; Messieurs Ardeven, Finon, Le Boulch.

Le 1^{er} mai c'était le jour de notre exposition-vente des travaux de nos anciens, et de notre mini-kermesse. Ah mes amis, quel succès !

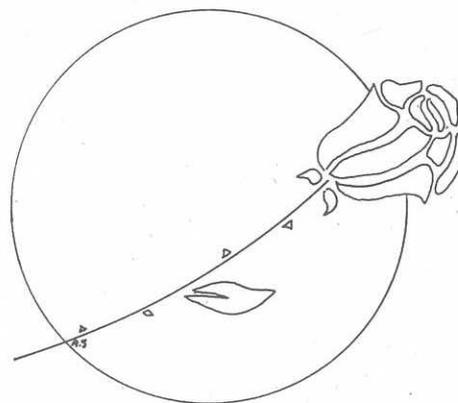
Nous avons cinq fois plus d'articles que l'année dernière et malgré cela à 16 h 15 il ne nous restait plus rien, notre salle ne désemplissait pas. Merci à tous ces visiteurs et rendez-vous au 1^{er} MAI 1983.

Nous tenons à remercier ici toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite, les fabricantes de lainage, dentelles et autres gadgets, les commerçants, artisans, cultivateurs, professions libérales et P.D.G. de nos entreprises. Votre aide nous a été précieuse et comme nous vous l'avions dit l'année dernière nous n'irons vous « chiner » que dans un an !

Ils étaient 104 le 12 mai à partir vers le Mont-Saint-Michel pour notre voyage de printemps. Départ sous un ciel gris qui s'éclaircissait au fur et à mesure. Arrêt de 45 minutes à Avranches au Jardin des Plantes et en route pour le Mont où nous visitons seulement la vieille ville et où les touristes commencent déjà à arriver. Puis départ pour Champeaux où nous attendait un bon déjeuner. Ici, arrêt de 3 heures, dernier regard sur le Mont et promenade à Granville puis arrêt à Villedieu où surprise, nous nous retrouvons avec nos amis de Mondeville qui sous la conduite de Madame Achard, effectuaient leur sortie à Bellefontaine. Retour au bercail à 19 h 30. Tout le monde semblait satisfait et pensait déjà au voyage d'automne, mais où ?

Nous avons fêté les mères : petite sortie au Hôme-Varaville. Nous vous en parlerons dans un prochain bulletin.

**A bientôt avec toute notre amitié.
M. LE BASTARD André.**



COMITES DES FETES DE GIBERVILLE

Lors de notre dernier bulletin, nous espérions que la soirée orgue et trompette en l'église de Giberville vous satisferait. Nos espoirs furent comblés lorsque nous vîmes l'église Saint-Martin remplie par 200 personnes. Le trompettiste Pierre DUTOT et l'organiste André PAGNEL firent l'unanimité. Des œuvres de Vivaldi, aux œuvres de Bach en passant par celles de Daquin et de bien d'autres compositeurs la symphonie fut parfaite.

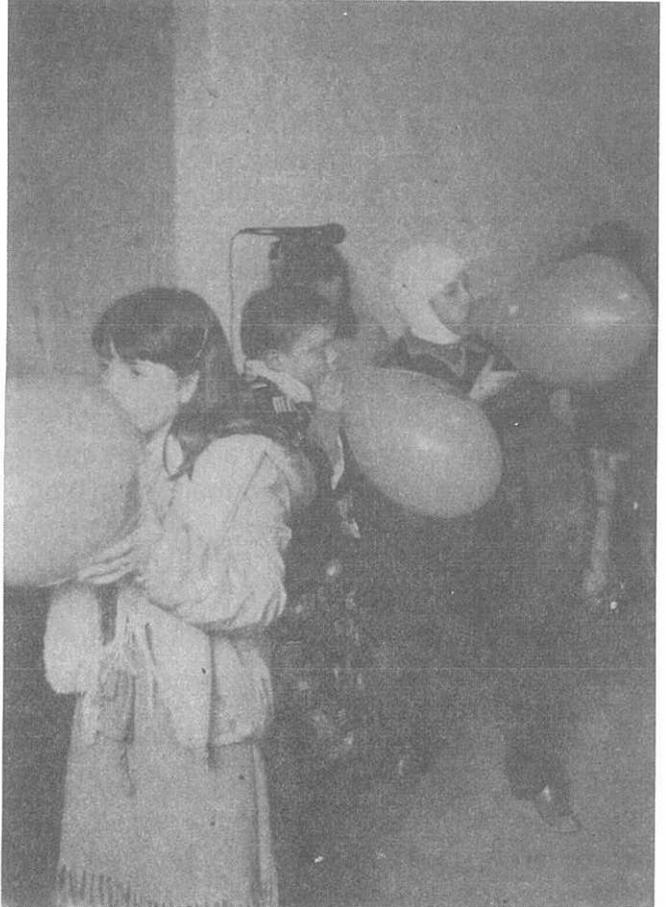


29 Janvier 82 soirée DUTOT

A l'entracte l'artiste Pierre Dutot fut surpris par le nombre de disques qu'il dût dédicacer. Deux moments de détente avec la présentation du cor des Alpes et l'improvisation, sur proposition des spectateurs du chant « J'irai revoir ma Normandie ». Une totale réussite !..



Le samedi après-midi, 20 février, fête de Mardi-Gras, nous nous adressions plus particulièrement aux enfants. Le rassemblement eu lieu place du marché au milieu de la fête foraine, et ils vinrent nombreux, des quatre coins de Giberville. La troupe des BERNARDI donna en musique le signal du départ. Un ciel gris mais sans pluie nous permit de sillonner au milieu des rires et des cris, les rues de notre ville. Les riverains ont applaudi au passage les costumes somptueux du clown, des fées ou de la japonaise, mais aussi ceux pleins d'imagination, de la cigale, de l'alpiniste, des andalouses, ou des clochards. Bravo à tous !..



MARDI-GRAS jeux sous le préau rue Pasteur

L'après-midi se termina sous le préau de l'école rue Pasteur, où grâce à l'amabilité de Madame la directrice nous pûmes faire danser et jouer ce petit monde. N'oublions pas pour terminer la distribution des jetons de manèges et des friandises.

Critérium cycliste

Espérant avoir le temps plus clément nous décidâmes de reporter le critérium cycliste du lundi de Pâques au lundi 3 mai.

Sur conseil de l'U.V.C. nous avons engagé des 1^{ère} et 2^e catégories pour, paraît-il du grand spectacle. Hélas cette nocturne cycliste n'a pas eu le succès escompté des années précédentes.

Seulement une vingtaine de participants se présentèrent sur la ligne du départ. Les coureurs ont eu tort de « boudier » cette soirée, car plus de 4.000 francs de primes furent distribués grâce aux dons généreux des commerçants et industriels gibervillais et des communes proches.

Le vainqueur de cette course fut Eric Vautier d'Isigny ; devant B. Poirier de Bréhal, Daniel Cavet d'Evreux et à la quatrième place Jean-Jacques Barteau, le coureur local.

Nous regrettons les gestes inconscients d'inconnus qui perturbèrent le bon déroulement de la course en jetant des punaises et des tessons de bouteilles.

Rallye touristique

Le quatrième rallye touristique connut cette année les faveurs du beau temps : 33 équipages parcoururent les 60 km, d'un circuit passant par Ranville, Bréville, Gonnevilleneuve, Cabourg, Dives, Grangues, Goustranville, Robehomme, Touffréville. Les épreuves sportives telles que le toboggan, le grimper ou les échasses alternèrent avec des questions historiques, insolites et même musicales.

Le pique-nique du midi eut lieu sur le terrain de « La Ville de Mondeville », à Cabourg, gracieusement prêté par la Municipalité de Mondeville.

Le soir en attendant les résultats, l'apéritif fut servi dans la nouvelle salle polyvalente.

Les participants fournirent le dernier effort de la journée dans une démonstration de houla-hop.

L'équipage de M. LENET André, remporta la coupe du vainqueur remise en jeu l'année précédente par l'équipage Brossais.

Notons aux quatre places suivantes : les équipages Faucon, Leroy, Briard, Adam.

Pour la deuxième année consécutive, Bouet Agnès et ses amies remportèrent la coupe de la première équipe féminine.

Tous les équipages furent récompensés par des lots.

Nous voulions terminer la soirée par un méchoui, afin de permettre à cette sympathique ambiance de se prolonger.

Le nombre insuffisant de membres au comité des fêtes, ne nous permettait pas de faire face au travail que représente la cuisson de deux moutons et le service de 90 personnes.

Nous avons donc fait appel à un traiteur qui hélas n'a pas été à la hauteur de la tâche. Nous nous excusons auprès des personnes insatisfaites.

Retenons de cette journée la bonne humeur et la bonne entente de tous.

Grâce à la nouvelle salle polyvalente à la rentrée, nous allons pouvoir satisfaire les jeunes.

**Avec les Membres du Comité,
Le Président.
J.-C. LECERF.**

ASSOCIATION SPORTIVE GIBERVILLAISE

L'Association Sportive Giberville compte en ce moment plus de 550 licenciés répartis dans ses six composantes à savoir la section tennis, la gymnastique volontaire, le judo, le hand-ball, le basket-ball et le football. Tout au long de cette année sportive l'activité dans ces sections a été très importante nous allons le voir dans le rapport de chacune d'entre elle.



Remise de médaille par M^r Lepron à M^r Lefrancois (football)

Section tennis

Démarrée en juin 1981 la section comptait 19 licenciés au 30.10.81, date de renouvellement des licences. Actuellement 82 personnes sont licenciées, 30 ont appris à jouer depuis le mois de septembre. 11 personnes sont sur la liste d'attente et 20 autres attendent pour se perfectionner. D'autre part une dizaine de jeunes de moins de 12 ans voudraient apprendre. Il nous faudrait une école de tennis et un éducateur appartenant à l'A.S.G. mais aussi un créneau convenable dans la salle. Nous n'allons pas faire jouer ces enfants à 21 h le soir. Afin de nous auto-financer nous avons décidé de demander une cotisation de 15 F à chaque membre en plus de la licence.

Nous avons organisé un tournoi à Pâques, il y avait 16 hommes, 4 femmes et 4 doubles mixtes engagés. Ce fut une manifestation calme mais sympathique.

Un autre tournoi fut organisé depuis.

Section gymnastique volontaire

La gym compte 79 inscrits. La GV a lieu le jeudi de 20 h 30 à 22 h 15, est animée par Sylvie Leboucher. La piscine le lundi de 20 h à 21 h à Mondeville. Les rendez-vous se font en face du stade à 19 h 45, la fréquentation est de quinze personnes en moyenne. Chacun vient y chercher ce qu'il a envie d'y trouver, détente, activité physique plus ou moins intense selon les goûts de chacun et la forme. Quant à l'ambiance elle dépend de chacun d'entre nous.

Section judo

Très bon comportement cette année aux inter-clubs de Mondeville, Saint-Pierre-sur-Dives, Colombelles et Mézidon.

Les espoirs du club sont fondés sur Cécile Remondin, William Lebas, Stéphane Typhaine, Pascal Varin, Franck Douétil, Christophe Ménard, Loïc Levée, Eric Levée, Yves Dugard. Ces judokas ont obtenu tous une place de 1^{er} lors des inter-clubs. La section possède maintenant 2 ceintures marron, 5 ceintures bleues et 10 ceintures vertes, une bonne équipe pour les compétitions.

Section hand-ball

Une équipe seniors représentait la section la saison passée. Il devenait impératif d'élargir ce sport aux jeunes pour la saison 81/82. Ce fut fait par la création de deux équipes, assurant ainsi dans un premier temps la continuité dans

les catégories d'âges.

Intéressons-nous à nos jeunes cadets qui disputèrent un championnat difficile. Le manque de maturité dans ce sport les écarta rapidement des premiers rôles dans leur poule. Mais, progressivement, ils améliorèrent leur technique. La motivation que suscite le hand-ball face aux équipes chevronnées qu'ils rencontrèrent, n'était que plus importante. Malgré les défaites quelquefois écrasantes, le moral de l'équipe sut être préservé. Ainsi la fin du championnat révéla une adresse au jeu qui leur permirent de vaincre des équipes plus expérimentées. Nous sommes convaincus que la saison 82/83 nous réserve de bonnes surprises. Les seniors B dans le championnat départemental de 3^e division surent pour leur première saison se classer honorablement en milieu de tableau.

Alors qu'ils terminèrent le championnat 4^e, ils se virent rétrograder à la 6^e place à l'issue de la poule finale de classement. Rappelons que cette équipe fut éliminée au premier tour de la coupe du Calvados (tout comme les seniors A au 2^e tour) par les vainqueurs de cette coupe. Parvenus au 3^e tour de la coupe de Normandie, les seniors A s'inclinèrent face à une équipe de Régionale 2. Mais l'essentiel fut préservé : la montée. Nous serons donc la saison prochaine en championnat de Normandie Régionale 3.

Bilan satisfaisant pour la section. Néanmoins, il nous appartient de nous maintenir et de faire connaître ce sport. Pour cela diverses manifestations seront organisées la saison prochaine. Une équipe minime est envisagée pour 82/83 (enfants nés entre 68/70). Nous nous adressons à vous qui souhaiteriez peut-être manager une équipe de jeunes. Nous rappelons que la section recrute des joueurs cadets, juniors et seniors. Nous comptons sur vous.

Section basket-ball

La saison 81/82 s'est clôturée le dimanche 30 mai par la fête des sports.

Les seniors femmes, promotion d'honneur, finissent premières, c'est l'accession à la Division d'Honneur pour 82/83. Les seniors femmes 2, promotion d'honneur, sont hors classement (4 mutées jouaient dans l'équipe), cependant tous les matches ont été gagnés.

Les cadettes engagées en 2^e série finissent 3^e. Les minimes engagées en 2^e série finissent 3^e. Les benjamines 1 en 1^{ère} série finissent 8^e. Les benjamines 2 en 2^e série finissent en critérium. Les poussines en 2^e série, critérium. Les seniors hommes engagés en 1^{ère} division finis-

sent 7^e. Les cadets engagés en 2^e série finissent 6^e. Les benjamins étaient engagés en 2^e série, critérium.

L'école de basket garçons et filles a fonctionné toute la saison, dirigée par Monsieur Harant. Elle a pu effectuer quelques matches. Nos équipes ont effectué différents tournois à l'extérieur à Bretteville-l'Orgueilleuse le 4 avril, minimales filles 4^e, cadettes 3^e, à Flers le 1^{er} mai, mini-basket, à l'Avant-Garde le 8 mai, minimales première, à Hérouville le 16 mai, benjamines, à Argences et Mondeville le 6 juin, benjamines. La section basket a organisé différentes manifestations au cours de la saison. Le 23 janvier, le mini-basket a pu tirer les rois à la salle du sous-sol de la mairie. Le 6 février, une soirée crêpes avait lieu à la salle Duclos pour les joueurs évoluant en minimales, cadets, seniors.

Le 8 mai la section organisait un tournoi bilard avec 4 équipes seniors femmes et 8 équipes seniors garçons. Le 20 mai, les 10 heures du mini-basket accueillait un grand nombre d'équipes (42). Le 23 mai, les minimales, cadets, seniors allaient à Grand-Quevilly pour leur déplacement de fin de saison. Ainsi se termine une saison bien remplie.

Nous espérons vous retrouver en pleine forme en septembre.

Section football

Les activités de la section ont redémarré dès le 13 août 81 pour la 1^{ère}, par des entraînements sérieux. En effet, c'était la première fois que nous participions à la « coupe de France » il fallait donc montrer ce dont était capable l'A.S. Giberville. Le 6.9.81 nous gagnons le 1^{er} tour contre Colombelles 3-1, le 20.9.81 nous gagnons le second tour contre Villers-sur-Mer par 3-1 également, le 10.10.81 en nocturne, nous gagnons le 3^e tour contre Dives-sur-Mer par 2-1, le 1^{er} novembre (devant plus de 500 spectateurs) nous rencontrons un club de 4^e division nationale (les grands sont rentrés) et nous finissons par un nul 2-2, après les prolongations nous nous inclinons face à Mondeville par 4-2. Ce n'est pas une défaite, c'est une joie pour nous d'avoir amené Mondeville en prolongations : « Ils ont souffert, nous avoue Monsieur Gassert, entraîneur de l'USOM ». Les supporters de l'USOM ont d'ailleurs offert le champagne aux joueurs, après cette rencontre. Celle-ci fut télévisée et retransmise le 16.11.81.

Voilà en ce qui concerne notre 1^{er} tour en Coupe de France, rappelons pour mémoire que

tous les matches se sont faits à l'extérieur. Ce qui m'amène à dire que cette saison de football 81/82 fut particulièrement perturbée, tout du moins au début, par des contraintes dues à l'absence de terrain de football pour l'ASG pendant 3 mois. Nous remercions et remercions la municipalité pour l'effort financier considérable qu'elle a fait cette année pour rénover un terrain qui n'était plus du tout praticable.

Les championnats seniors et juniors commencèrent le 13.9.81, les cadets, minimales, pupilles, poussins 1 et 2 commencèrent les 19 et 20.9.81. Tous les matches « aller » disputés à l'extérieur devaient peser lourd sur le classement de la mi-saison, à l'exception des seniors et des poussins qui se classaient dans les 3 premières places de leur groupe. Les matches retour (à la maison) les juniors relevèrent le déficit, les minimales également. Les cadets nous ont préoccupé (nous leur avons demandé, en plus, de faire tous les matches retour à 9 h le dimanche matin juste avant les juniors et nous avons eu de sérieux problèmes d'effectifs). Nous connaissons maintenant officiellement les classements et les cadets ne descendront pas, ils resteront en 1^{ère} série.

Nous remercions tout spécialement les dirigeants, entraîneurs, transporteurs, parents accompagnateurs de toutes les équipes jeunes et moins jeunes pour leur dévouement au service de l'A.S.G.

Nous avons organisé un tournoi cadets - minimales le jour de Pâques sur le plateau d'évolution de football à 7, près de la salle omnisport et nous avons organisé un autre tournoi pupilles - poussins le 6 juin dernier. Malheureusement... est-ce... la multiplication des tournois dans les clubs environnants, la date rapprochée de la Coupe du Monde ou la situation géographique du terrain...??? qui ne nous a pas permis cette année de faire les recettes souhaitées de fin d'année. L'an prochain, nous l'espérons, nous pourrions normalement utiliser les équipements sportifs de plein air. A ce sujet messieurs Romy et Bozec nous ont confirmé le démarrage, pour septembre, de la 1^{ère} tranche du terrain principal situé près du groupe scolaire. Qu'ils en soient sincèrement remerciés, ainsi que Monsieur Fouque qui a œuvré pour l'obtention des premiers crédits. Ce terrain qui fera les dimensions réglementaires est indispensable pour la vie de la section et de ses nombreux licenciés.

Le terrain actuel ne pouvant être homologué, c'est encore grâce à la municipalité de Colom-

belles que nous pourrons, l'an prochain participer à notre 2^e Coupe de France de football, qu'elle en soit ici remerciée.

Remerciements aussi aux clubs voisins l'USN et l'AS Demouville qui nous ont prêté leur terrain pour le début de championnat seniors, ainsi qu'aux personnes qui nous ont aidés matériellement et moralement tout au long de cette année sportive.

RAPPORT MORAL de l'AS Giberville présenté et adopté à l'unanimité par l'assemblée générale du 10 juin 1982.

Le secrétaire général
M. Guy TREFEU

Voici la nouvelle composition du bureau directeur de l'A.S.G. pour la nouvelle saison 1982-1983 :

Président : M. Philippe André
Vice-président : M. Cussy Michel
Secrétaire : M. Trefeu Guy
Trésorier : M. Bretonnier Roland
Secrétaire-adjoint : M. Artel Christian
Trésorier-adjoint : Mlle Artel Chantal
Plus un représentant (faisant partie du conseil, donc élu) de chaque section.

TOUR DE GARDE 1982 jusqu'au 1^{er} janvier 1983

4	Juillet	D ^r COLLIN	Tél. 78.46.14	GIBERVILLE
11	Juillet	D ^r HEIZ	Tél. 95.10.65	
14	Juillet	D ^r MANSON	Tél. 86.09.28	COLOMBELLES (fête nationale)
18	Juillet	D ^r FRANGER-RITEAU	Tél. 78.83.83	BAVENT
25	Juillet	D ^r GIMIE	Tél. 78.46.14	GIBERVILLE
1	Août	D ^r LOUVET	Tél. 23.35.19	SANNERVILLE
8	Août	D ^r MALTRET	Tél. 78.87.60	RANVILLE
15	Août	D ^r COLLIN	Tél. 78.46.14	GIBERVILLE (Assomption)
22	Août	D ^r MANSON	Tél. 86.09.28	COLOMBELLES
29	Août	D ^r MARYS	Tél. 78.40.21	DEMOUVILLE
5	Septembre	D ^r QUEVAL	Tél. 85.13.31	TROARN
12	Septembre	D ^r RASSANT	Tél. 96.00.28	COLOMBELLES
19	Septembre	D ^r VAUX	Tél. 86.52.69	RANVILLE
26	Septembre	D ^r ZENOU	Tél. 78.44.15	GIBERVILLE
3	Octobre	D ^r AMIOT	Tél. 23.32.33	TROARN
10	Octobre	D ^r ARDAENS	Tél. 78.83.83	BAVENT
17	Octobre	D ^r BEAU	Tél. 23.35.30	TROARN
24	Octobre	D ^r COLLIN	Tél. 78.46.14	GIBERVILLE
31	Octobre	D ^r LOUVET	Tél. 23.35.19	SANNERVILLE
1	Novembre	D ^r LOUVET	Tél. 23.35.19	SANNERVILLE (Toussaint)
7	Novembre	D ^r DESPLANCHES	Tél. 78.40.74	COLOMBELLES
11	Novembre	D ^r RASSANT	Tél. 96.00.28	COLOMBELLES (Armistice)
14	Novembre	D ^r FRANGER-RITEAU	Tél. 78.83.83	BAVENT
21	Novembre	D ^r GIMIE	Tél. 78.46.14	GIBERVILLE
28	Novembre	D ^r LOUVET	Tél. 23.35.19	SANNERVILLE
5	Décembre	D ^r MALTRET	Tél. 78.87.60	RANVILLE
12	Décembre	D ^r MANSON	Tél. 86.09.28	COLOMBELLES
19	Décembre	D ^r MARYS	Tél. 78.40.21	DEMOUVILLE
25	Décembre	D ^r QUEVAL	Tél. 85.13.31	TROARN (Noël)
26	Décembre	D ^r QUEVAL	Tél. 85.13.31	TROARN
1	Janvier	D ^r FRANGER-RITEAU	Tél. 78.83.83	BAVENT (Nouvel An)

MISE AU POINT

Une fois de plus, le Parti Républicain utilise le mensonge, les contre-vérités pour minimiser l'action du conseil municipal.

En effet, à l'issue de l'inauguration de la résidence « Guy-Travert », un communiqué de presse de la section de Troarn du P.R. attaque de façon inadmissible et dénuée de tout fondement, notre municipalité.

Aussi nous a-t-il paru indispensable de remettre les choses au point.

Comment le P.R. peut-il affirmer que « l'inauguration de la résidence Guy-Travert était une manifestation communiste partisane », alors que l'ensemble de la population y était convié ? Est-ce pour justifier l'absence de Monsieur d'Ornano, député de la circonscription, qui, invité, ne s'est pas présenté ni même excusé ?

Comment le P.R. peut-il affirmer que « le conseil municipal agit de façon sectaire », alors que toute la population peut constater depuis plus de 5 ans que le Maire et la municipalité sont au service de tous, recevant qui le demande et œuvrant de la même façon, sans discrimination idéologique ou confessionnelle ?

Comment le P.R. peut-il affirmer que cette réalisation « a pu voir le jour grâce à l'ancien gouvernement » alors que la municipalité précédente de sensibilité giscardienne n'avait rien concrétisé dans ce domaine ?

Faut-il rappeler qu'outre l'absence d'équipements socio-collectifs auquel il a fallu remédier, nous héritions d'un lourd passif ?

De plus, si l'on en croit les propos du P.R., sans Monsieur d'Ornano, il n'y aurait pas eu de subvention d'équipement !!!

Est-ce à dire que seul, le Président du Conseil Général était habilité à distribuer ou refuser telle ou telle aide ?

N'est-ce pas sous-estimer le rôle des conseillers généraux et en particulier, celui de Jean-Louis Fouque, qui, à l'époque de son mandat, a défendu ardemment les dossiers qui lui étaient présentés ? Les représentants du P.R. ont vraiment une drôle de conception de la démocratie. Il est vrai qu'ils étaient habitués au pouvoir personnel et qu'ils ont mal accepté le changement intervenu dans le pays depuis le 10 mai 1981 !!!

Que cherchent-ils en travestissant ainsi la vérité ? Sans doute, préparent-ils les élections municipales de mars 1983 ? Il est vrai que lorsque l'on n'a rien à critiquer, il faut bien en inventer...

Mais qu'ils ne comptent pas abuser la population gibervillaise qui n'est pas dupe et qui sait bien tout ce qui a été réalisé par l'équipe municipale depuis le début de son mandat.

Le Maire,
J.-F. ROMY

Société auxiliaire d'entreprises

BASSIN PARISIEN - FLANDRES et NORMANDIE

SUPAEO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 8 000 000 FRANCS

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

direction régionale
de Normandie

48, rue Léon-Salva
76303 SOTTEVILLE-LES-ROUEN
Tél. : 16-35 / 72.57.03

siège local :

50, rue Victor Lépine
14000 CAEN
TEL 82 01 98

à votre service pour toutes questions
touchant à l'eau potable et
à l'assainissement

Compagnie Générale des Eaux

sodemaco



TOUS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

BOIS

PANNEAUX
MENUISERIES
SAFERM

55, rue de la Liberté GIBERVILLE ☎ (31) 82.34.83

BLOC ISOLANT



EXPANVER



ASSAINISSEMENT
URBAINE
NORMANDIE

LES MONOLITHES DE NORMANDIE

Centre de Production et de Distribution de Produits en Béton

TÉL. 84.70.65 +

Taxe Montagne 131655

2,1 DU MARTRAY - R.P. 3 - 14730 GIBERVILLE

PAVES
AUTOBLOQUANTS



J. LE DORNER

Place de l'Hôtel de Ville BIJOUTIER
14460 Colombelles
Tél. 78.40.26

IMPRIMERIE l'Ancre

IMPRIMERIE
EDITION
PUBLICITE
PROMOTION



91.33.31

J.P. Delaunay



☎ 82.34.43

MARBRERIE
FLEURYSIENNE

Pompes funèbres
Transferts de corps France-Etranger
Caveaux de famille
Gravures et travaux divers
Monuments funéraires
dans tous les cimetières

rendez-vous à domicile
sur demande du client

AVANTAGES SPECIAUX

30 Place Jean Jaurès - 14123 Fleury/Orne

SOCIETE D'H.L.M. DU PAYS D'AUGE ET DU LITTORAL



TEL. 31 07 68

78, rue du Général Leclerc - 14100 LISIEUX

PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Michel EYMEUD

DIRECTEUR
A. RONNE

Logements gérés : 4952

En cours de réalisation : 257
En projet : 195